

FRACTURE NUMÉRIQUE

Axelle Lemaire : « Il faut de l'humain pour garantir que le numérique soit approprié par tous »

Adeline Farge | A la une | France | Publié le 28/11/2016

Lors de la clôture des Assises nationales de la médiation numérique, Axelle Lemaire a annoncé la création d'une coopérative rassemblant l'ensemble des acteurs de la médiation numérique. Porte-voix des initiatives locales, celle-ci vise à donner plus de visibilité à ceux qui accompagnent les publics éloignés des usages numériques.



La fibre optique part à la conquête des campagnes. Après s'être félicitée que les 4^{ème} Assises nationale de la médiation du numérique se tiennent dans une petite commune de France, Mende (Lozère), Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat en charge du numérique et de l'innovation, a profité de son discours de clôture, le 25 novembre 2016, pour rappeler l'un des projets phares portés par l'Agence du numérique : déployer l'internet très haut débit dans les zones rurales et améliorer la couverture en fibre optique sur tout le territoire à l'horizon 2022.

Notre modèle d'innovations sociales et sociétales repose sur les territoires. Au XXI^{ème} siècle, les bonnes idées peuvent être partout à la condition d'avoir l'architecture et les infrastructures. Le numérique peut être un facteur d'accélération et de reconnaissance des territoires ruraux.

Lire aussi :

Fumée blanche européenne pour le Plan France Très Haut Débit ^[1]

Cependant, le développement des infrastructures ne suffit pas à construire une société numérique inclusive. Alors que la dématérialisation des services publics s'accélère dans des domaines aussi variés que l'accès aux soins, aux prestations sociales et à l'emploi, le risque d'exclusion des publics précaires se renforce.

Axelle Lemaire a ainsi rappelé que les médiateurs numériques, ces « hussards noirs de la République numérique » avaient un rôle essentiel à jouer pour garantir l'accès de tous aux droits sociaux et aux services essentiels sur tout le territoire :

Plus que jamais, nous avons besoin des médiateurs numériques pour accompagner la population dans la métamorphose numérique en cours et éviter une exclusion supplémentaire. Fibrer le pays ne doit pas être le seul chantier prioritaire. Il faut de l'humain pour garantir que le numérique soit approprié par tous.

Une coopérative ouverte à tous

Pour donner une visibilité et une cohérence aux projets conduits sur le territoire, Axelle Lemaire a validé la création d'une coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique, la Mednum, proposé par les Pôles interrégionaux de la médiation numérique.

Les médiateurs numérique sont des travailleurs de l'ombre et leurs actions ne sont pas reconnues par les politiques publiques. Ils sont isolés. Le gouvernement a eu la volonté de leur donner une existence juridique. Pour la première fois, ils seront fédérés sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). A eux d'assurer qu'elle s'ouvre à de nouveaux publics.

Cette plateforme, ouverte à toutes les parties prenantes (collectivités territoriales, services de l'Etat, opérateurs des services publics, associations), assurera différentes missions : partage d'initiatives locales, mutualisation des frais, portage de projets communs, meilleur accès aux sources de financement, représentativité à l'échelle nationale ...

« Jusqu'à présent, les acteurs de la médiation numérique allaient chercher des subventions auprès des élus chacun de leur côté. C'était compliqué. Désormais, les médiateurs pourront s'appuyer sur un réseau national pour taper du poing sur la table et trouver des moyens de financement pérennes. Il nous permettra aussi d'être entendus et associés en amont des politiques publiques », estime Stéphane Delahaye, administrateur d'Arsenic, association régionale de soutien aux espaces numériques de l'information et de la communication en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Un budget pas défini

Si Axelle Lemaire a précisé que le gouvernement participerait au financement de cette coopérative via le fond de fonctionnement de l'Agence du numérique, Mounir Mahjoubi, président du conseil national du numérique (CNNum) regrette le manque de précision sur le budget alloué.

Axelle Lemaire n'a pas évoqué clairement l'aspect financier. Or, pour coordonner cette coopérative et piloter des projets, il faut mobiliser davantage de ressources humaines et financières au sein de l'Agence du numérique. Un effort de plus doit être fait envers les exclus du numérique. A titre de comparaison, 20 milliards d'euros sont dédiés au plan très haut débit.

Enfin, Axelle Lemaire a annoncé l'expérimentation au niveau national d'un chèque culture numérique, déjà testé en Aquitaine, qui offre la possibilité à tout usager en ayant besoin de se former aux usages numériques.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Simplifier oui, sacrifier non : ne pas laisser l'administration numérique accélérer l'exclusion sociale
- Le Conseil national du numérique propose aux acteurs territoriaux le mode d'emploi d'une politique d'inclusion de tous les citoyens
- Les collectivités veulent éviter une fracture numérique